

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

OCTIDI 18 Prairial.

(Ere vulgaire)

Samedi 6 Juin 1795.

Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THÉRÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 55 liv. pour six mois, et de 30 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de cellas qui s'égarent, et adressées franches au citoyen CHAS-PONTANILLE. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).

A V I S.

Les Propriétaires de cette Feuille se trouvent encore forcés, par les circonstances, d'augmenter le prix de la Souscription. Il sera désormais de 30 liv. pour trois mois, et de 55 liv. pour six mois. Jusqu'à nouvel avis, on ne recevra pas d'Abonnement pour un plus long terme.

E S P A G N E.

De Madrid, le 3 mai.

La cour garde un silence absolu sur les événemens de la guerre actuelle, ainsi que sur les projets de pacification qu'en lui a attribués. Cependant, il paroît que le système pacifique commence à prévaloir; & ce qui ajoute à cette conjecture, c'est qu'aucun de nos vaisseaux de ligne ne s'est joint, depuis quelque tems, à l'escadre anglaise de la Méditerranée.

Les corvettes la *Découverte* & l'*Audacieuse*, parties de Cadix en juillet 1789, avec la goëlette la *Subtile*, pour aller reconnoître les côtes de l'Amérique méridionale & des isles adjacentes, depuis le cap Horn jusqu'à l'extrémité du nord-ouest de l'Amérique, viennent de rentrer dans nos ports.

Par les découvertes faites dans cette expédition, on a acquis la certitude qu'il n'existe aucun passage de l'Océan Atlantique aux côtes nord-ouest de l'Amérique, entre les 59°, 60° & 61° degrés de latitude.

Les goëlettes la *Subtile* & la *Mexicaine*, détachées au commencement de 1792, ont contribué, de concert avec les vaisseaux anglais, du capitaine Van-Cower, à déterminer la position de l'immense Archipel, connu sous le nom de l'amiral *Fronte* & *Jean de Fuca*. Les corvettes ont employé la plus grande partie de 1792 à l'examen des isles Mariannes, Philippines & de Macao sur la côte de la Chine; elles ont navigué ensemble entre l'isle de Min-

danaho & celle de la Nouvelle-Guynée; & passant au-delà de la ligne en tirant vers l'Orient, elles ont parcouru, sur des mers inconnues, une étendue de 500 lieues; elles ont traversé les Nouvelles-Hébrides & visité la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande & l'Archipel des isles des Amis, en passant par l'isle de Babau qui n'avoit encore été reconneue par aucun navigateur.

Ce voyage a considérablement ajouté à nos connoissances en botanique, en lithologie & en hydrographie. On a répété à diverses latitudes les expériences sur la chute des corps graves, qui doivent conduire à d'importantes découvertes sur l'irrégularité de la figure de la terre, & qui serviront de base à une manière unique de mesures aisées à vérifier.

L'étude civile & politique des nations qui ont été visitées par nos navigateurs, ont répandu de grandes lumières sur leurs anciennes émigrations & sur les progrès de leur civilisation.

Enfin, parmi les avantages résultans de cette expédition, on doit compter celui qu'elle n'a coûté ni une goutte de sang, ni une larme aux peuplades & tribus que nous avons découvertes, & auxquelles nous avons communiqué des idées & des instrumens d'agriculture ou d'art qui leur sont très-utiles.

Nos corvettes ont perdu deux ou trois hommes chacune dans ce long voyage, quoiqu'elles aient été exposées très-long-tems aux chaleurs brûlantes de la zone torride; & la perte de don Antoine Pineda, chef de l'expédition, est l'unique malheur que nous ayons à déplorer.

Le capitaine Malaspina est chargé de la relation de ce voyage intéressant, qui sera publiée incessamment.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 20 mai.

Notre cabinet paroît enfin s'occuper sérieusement de la paix, & suivre à cet égard l'impulsion qu'il a reçue, tant par le traité du roi de Prusse avec la France que par les

déclarations d'un grand nombre de princes de l'Empire les plus distingués. On a d'ailleurs remarqué, que le cabinet de St. James en mettant des conditions trop onéreuses à l'emprunt demandé par notre cour, n'attache plus la même importance à la guerre continentale, & qu'il pourroit lui-même se rapprocher bientôt de la France. Ces conjectures sont fondées sur la nomination que sa majesté impériale vient de faire de S. E. M. le baron de Bartenstein, vice-président du conseil aulique de l'Empire, & de S. E. M. le comte de Lehnbach, directeur-général du département des affaires étrangères, pour assister aux négociations qui vont avoir lieu à Bâle: le premier y sera de la part de sa majesté impériale, comme chef de l'Empire, & l'autre pour veiller aux intérêts de la maison d'Autriche.

A L L E M A G N E.

De Manheim, le 26 mai.

Le représentant Merlin, de Thionville, a répondu relativement aux ouvrages que les français construisent à l'ancien fort du Rhin, que ces ouvrages n'ont d'autre but que d'empêcher des tentatives hostiles que l'on pourroit essayer sous la protection du feu de la place: il assure en même-tems que cette ville ne sera point inquiétée, tant que la guerre sera sur la rive gauche du Rhin.

A N G L E T E R R E.

Extrait des feuilles anglaises, du 12 mai.

M. Eden est de retour de France; il n'a pu réussir dans l'échange des prisonniers.

En conséquence du traité de sa majesté prussienne avec la république française, les troupes angloises quittent le territoire prussien.

Une lettre de Falmouth, du 8 mai, mande que l'amiral Waldegrave étoit en pleine chasse de cinq vaisseaux de ligne français, & de sept frégates avec un convoi.

Une lettre de Plymouth, du 9 mai, s'exprime de cette manière: un bâtiment américain, nommé *la Lydia*, est arrivé ici de Brest; il amenoit 15 passagers anglais; l'un d'eux est parti exprès pour Londres, pour y rendre compte que dimanche dernier au matin, jour de leur départ, ils virent appareiller une escadre de 5 vaisseaux de ligne, 5 grosses frégates, 3 corvettes & 2 cutters, ayant sous leur convoi 50 bâtimens marchands, destinés pour Bordeaux, &c.; que le soir du même jour, ils découvrirent une escadre de 5 vaisseaux de ligne & de 5 frégates, & que vers les huit heures du soir, on la vit couverte de voiles, donnant chasse aux Français, dont la queue du convoi étoit à vue & sous le vent de l'escadre anglaise, qui ne peut être que celle de l'amiral Waldegrave. On savoit qu'elle étoit à peu de distance de Brest ce jour-là, & qu'elle avoit pris le matin, en dedans de l'isle d'Ouessant, *la Providence*, qui arriva hier ici.

F R A N C E.

De Paris, le 17 prairial.

Le discrédit des assignats & le renchérissement de toutes les denrées marchent, pour ainsi dire, de front depuis quelques jours; de sorte que le peuple est intéressé plus que jamais à ce que la masse des assignats soit tellement diminuée, qu'il n'en reste plus que la quantité absolument nécessaire à la circulation.

Sur le rapport du comité des finances, la convention a décrété que les assignats républicains & les pièces de métal au type de la république, seront la seule monnaie nationale. Cette loi, qui repousse toutes les autres monnaies d'or & d'argent dans la classe des objets de commerce, est bien plus sage & plus réfléchie que celle qui établit un rapport presque égal entre les mêmes monnaies & les assignats, & dont l'effet fut de faire hausser le prix des monnaies & baisser celui des assignats. Mais l'agiotage, qui, comme un Prothée, prend toutes les formes possibles, vient encore de tirer un grand avantage de la loi qui ordonne la vente des biens nationaux à 75 fois la valeur de leur produit annuel, c'est-à-dire, deux tiers en sus du taux ancien. Des compagnies nombreuses de spéculateurs parcourent les départemens & achètent les biens nationaux à vendre au prix de trois fois leur valeur, mais pour obtenir les assignats dont ils ont besoin à ce effet, ils en font baisser la valeur contre des monnaies d'or qu'ils vendent 21 fois plus cher que les assignats puisque les anciens louis se vendent plus de 500 l. chacun & il est croyable que l'intérêt de ces acheteurs les fera encore hausser, & renchérir par conséquent le prix de toutes les denrées.

La nation gagnera sans doute à cela la rentrée d'un grand nombre d'assignats; mais si ses dépenses sont tous jours croissantes, il faudra que pour y suffire elle crée un autre genre de valeurs qui ne jouira pas de plus d'credit, jusqu'à ce qu'un gouvernement & une constitution solides & sages aient assuré la confiance nationale & étrangère dans les assignats, billets, cédules, ou autres effets émanés du gouvernement français.

Mais pour que cette confiance générale naisse, il faut absolument sortir du cercle anarchique dans lequel nous nous tournons si péniblement depuis trois ans au gré des factions qui se culbrent ou s'égorgent, & c'est sûrement le but auquel tendra le travail de la commission des onze, dont le résultat ne doit pas tarder à être présenté à la discussion & à l'examen de la nation.

Ce que nous avons dit dans notre feuille d'hier de l'inconvénient des deux premières constitutions de 1791 & de 1793, nous a imposé le devoir d'examiner en quel point celle qu'on va nous présenter doit différer d'avec elles, & nous avons pour guides dans cet examen, les écrits de plusieurs publicistes, que nous analyserons demain.

Deux lettres nous arrivent à-la-fois, l'une de Londres & l'autre de Bâle. Elles se plaignent toutes deux de l'extrême renchérissement des denrées & marchandises, en Angleterre comme en Suisse, & elles attribuent cette cherté à la quantité immense de numéraire qui a afflué dans ces deux contrées. Ainsi on doit n'être pas étonné si l'immense quantité de signes de valeur, répandus en France, indépendamment de toute autre considération, y produit un pareil effet, & plus marqué encore.

Voici les avis les plus récents, reçus de Rennes, le 6 prairial:

« Bois-Hardy vient d'être arrêté à Vannes. Bedée, devant marquis breton, est actuellement à Saint-Malo, on enlève du côté d'Evreux & dans le Calvados, soit par gré, soit de force.

« On assure que Wimphen; après avoir reçu les citations les plus gracieuses des sections de Caen, est allé environ de Bayeux, où il s'est rendu après un voyage

fait ces

ment d

« Da

& du M

des cor

tières,

pitoyabl

mitient

quelque

qui ont

ceux qu

rôler av

C 1

Vous

du pauv

doit être

que notr

Chaqu

de touie

une caus

paysans

prix qu'

détaillan

prix que

& le len

qu'une b

une rom

continuel

sont à la

ne faut p

donc auc

publité e

pauvres?

gouverne

Le mot

de paix, d

il fixe tou

état révol

étions les

où nous se

cavers de

celle où n

peut tout

forcés de

l'étayer de

sa foiblesse

les plus im

d'une fois,

au sein d'

gouvernem

ce prodige

aurait mon

Supposé

un gouver

du secret;

la prodigal

bonne heur

fait ces jours derniers à Paris, & que Stoffet est également du côté de Caen.

« Dans les départemens d'Ille & Vilaine, côtes du Nord & du Morbihan, les choux réunis aux prêtres, forment des corps de cavalerie; ils désarment des communes entières, coupent les arbres de la liberté, assassinent impitoyablement tous les militaires qu'ils peuvent rencontrer, mutilent & égorgent tous les citoyens qui ont exercé quelques fonctions que ce soit pour la république, ou qui ont acheté des biens nationaux, & en général tous ceux qui refusent de prêter serment au roi, & de s'enrôler avec eux ».

Un Parisien pauvre, au Rédacteur.

CITOYEN,

Vous plaidez avec tant de chaleur & de vérité la cause du pauvre, que je crois devoir vous adresser un fait qui doit être pris en considération par le gouvernement, parce que notre existence y tient.

Chaque jour, le renchérissement énorme & progressif de toutes les subsistances accroît nos malheurs. En voici une cause particulière : tous les pourvoyeurs de Paris, paysans & autres, vont s'informer chez les détaillans du prix qu'ils vendent les denrées. Ils y apprennent que ces détaillans proportionnent, & au-delà, leurs bénéfices aux prix que les pourvoyeurs leur ont vendu les subsistances; & le lendemain ils les augmentent eux-mêmes, au point qu'une botte de petits oignons, de douze, se vend 25 s. & continuelement double; & l'ouvrier, ainsi que l'artisan, sont à la veille de mourir de faim. J'ai oui dire qu'il ne faut pas gêner la liberté du commerce; mais n'est-il donc aucun moyen, moral ou autre, de réprimer sa cupidité ou sa licence, si destructives de l'existence des pauvres? Cherchez donc ce moyen, & indiquez-le au gouvernement que nous allons avoir. *Amen.*

Signé, JACQUES LEROT, gagne-denier.

DE LA CONSTITUTION.

Le mot de *Constitution* réveille en nous des idées d'ordre, de paix, de repos; il flatte aujourd'hui tous nos sentimens, il fixe tous nos vœux; il nous promet de sortir de cet état révolutionnaire qui nous fut odieux lorsque nous en étions les victimes, & qui nous l'est encore aujourd'hui où nous sommes forcés d'en exercer les rigueurs arbitraires envers des hommes coupables. Déplorable situation que celle où nous nous trouvons! Avec un gouvernement qui peut tout, qui dispose de tous nos moyens, nous sommes forcés de venir encore à l'appui de ce gouvernement, de l'étayer de tout côté; sa toute-puissance ne peut corriger sa faiblesse; nous l'avons vu sortir avec vigueur des dangers les plus imminens; mais il les avoit laissés naître: il a pu, d'une fois, étouffer des séditions & des conspirations nées au sein d'une affreuse disette: le plus puissant de tous les gouvernemens de l'Europe n'auroit peut-être pas pu opérer ce prodige, mais le plus faible de tous les gouvernemens auroit montré plus d'habileté à prévenir ce fléau.

Supposé que nous eussions eu en France, il y a six mois, un gouvernement qui eût eu de la force, de l'ensemble, du secret; il eût vu s'avancer la famine; il eût prévenu la prodigalité dans les consommations; il eût imposé de bonne heure des réductions convenables; il se fût délivré

des commissions dévoratrices; il auroit porté ses vues vers une paix générale; il se fût prévalu du moment où nos succès plus récents imprimoient plus d'épouvante, où nos besoins étoient moins divulgués, où l'abîme de nos finances pouvoit se mesurer encore; il eût rendu des conquêtes stériles entre nos mains, & auroit su tirer le prix de cette modération politique; il eût tiré l'or de la Hollande sans y entrer; il eût laissé la Belgique libre, indépendante entre lui & l'Autriche affoiblie; il eût traité, à la fois, avec toutes les puissances de l'Allemagne, sans songer à faire naître entre elles des débats; il eût négocié avec l'Espagne, plus jaloux de capter cette puissance que de l'humilier; il n'eût point fait de cette négociation une guerre de rodomontades, dans laquelle le gaucil castillan ne cede point; il eût traité avec l'Angleterre elle-même, sans répéter cette vaine & impuissante déclamation, qu'il faut détruire Carthage. Si le machiavélisme mal-adroit du ministère anglois eût rendu inutile cette négociation, il eût porté toutes les forces de la nation libre de toute autre guerre, vers une guerre maritime, il se fût aidé de toutes les puissances neutres, humiliées & avilies, il n'eût point laissé l'Amérique, trop négligée par nous, se rapprocher de l'Angleterre; maître de la paix, il eût parié de finances; il eût fait précéder toutes ses opérations de cette bonne foi scrupuleuse qui attire le respect; il eût assuré ses recettes, simplifié ses agens, diminué ses dépenses; il eût rejeté loin de lui toute la succession de Robespierre; il eût établi une police simple & uniforme pour l'intérieur de la république, créé des loix pour tous les genres de délits; il les eût tous soumis à des tribunaux d'une institution sainte & sévère; il n'eût laissé respirer nulle part l'assassin; il eût poursuivi le brigand chargé de dépouilles; le sol français seroit délivré de la plupart d'entreux, la vengeance n'auroit point emprunté, pour punir le crime, les armes du crime lui-même; nos prisons ne contiendroient pas aujourd'hui des suspects de terrorisme, mais des brigands, accusés & poursuivis avec les formes les plus sévères de la justice.

Pour concevoir ce plan, il falloit un gouvernement qui pût & qui sût prévoir, assez simplifié, assez fortement uni pour combiner toutes les parties de sa situation présente, à qui la loi de sa responsabilité, à qui le soin de sa conservation, à qui son ambition même prescrivit d'étendre ses regards vers l'avenir; il falloit un gouvernement plus puissant par la consolidation, par le charme même de l'affection, que par l'immense attribution de son autorité; maître d'employer tous ses moyens dans le silence & de ne les découvrir qu'après le succès qui pût vaincre par-tout la résistance des subjects (1), réprimer la négligence ou la perfidie des agens, solliciter l'activité des législateurs, indiquer quelquefois, suivre toujours l'objet de leurs délibérations; se montrer à leur égard surveillant de la liberté publique, être surveillé par eux, sans pouvoir impunément être avili; il falloit une puissance législative, assez forte pour se résister à elle-même, assez habilement distribuée, pour que la passion, pour que les séductions de l'éloquence & du talent, & celles des affections viles n'y consacraient pas, sous le nom de loix, des décisions funestes, dont les membres fussent élus sous de telles conditions, que l'état ne ressentit pas à chaque instant

(1) Je me sers de ce terme, parce qu'il faut dans une république que la loi ne trouve par-tout que des subjects.

les commotions violentes d'hommes désintéressés sur la prospérité de leur pays.

Les élémens d'une telle constitution se conçoivent aisément; l'expérience en a démontré les avantages; mais qu'est-ce que l'expérience chez un peuple avide de nouveautés? Le plus grand art de l'homme n'est pas de créer des loix, mais de créer ce sentiment qui dispose à recevoir les loix, qui place l'orgueil de l'homme libre à porter religieusement leur joug. Abandonnerons-nous si facilement cette habitude de licence qui nous fait passer si rapidement d'une domination déréglée à une servitude honteuse; ferons-nous céder à l'expérience, à la raison de plusieurs peuples, la vanité de nos systèmes? Tout couverts des cicatrices de la tyrannie, flottans entre la mollesse de nos vieilles mœurs & la barbarie de nos usages récents; pourquoi ne prétendrions-nous pas à toute l'étendue de la liberté publique, à ce gouvernement que J. J. Rousseau a dit n'appartenir qu'à des dieux? N'avons-nous pas encore quelques tributs à payer à la vanité de l'esprit systématique, qui, à défaut de nouveautés, nous reproduit les vieilles erreurs que tout le monde a abandonnées?

Ah! si nous avons combattu avec courage les tyrans dont la domination s'étoit élevée à l'aide des mauvais principes, combattons aujourd'hui les mauvais principes, péres de toutes les tyrannies; combattons toutes les erreurs démagogiques, dusent-elles se couvrir encore de noms suspectes. J'invite tous les écrivains, dont le réveil s'est fait sentir si heureusement aux nouveaux oppresseurs de la liberté d'écrire, je les invite à répandre les principes, fruit de leurs longues méditations, & à ne pas nous laisser expier par une révolution nouvelle le malheur d'écouter quelques sophismes.

LACRETELLE, le jeune.

CONVENTION NATIONALE

Présidence du citoyen LANJUINAIS.

Séance du 17 prairial.

On a lu hier une lettre des administrateurs & procureur-syndic du district de Dinan, département des Côtes-du-Nord, qui mandent:

» Nous nous empressons d'instruire la convention nationale, que les députés Duroy, Lecarpentier, Goujon, Soubrany, Bourbotte, Peyssard, Romme & Duquesnoy, viennent de quitter nos murs pour se rendre sous bonne escorte au lieu de sûreté où ils sont envoyés par la convention nationale; le peuple de Dinan, qui voyoit dans Lecarpentier son plus cruel ennemi, a conservé une attitude tranquille: les acclamations mille fois répétées de *vive la république! vive la convention nationale! à bas les factieux! à bas les montagnards!* ont dû porter dans l'âme des détenus une première punition de leur crime ».

Le résultat de l'appel nominal, fait dans la séance extraordinaire du soir 16 prairial, a donné pour président de la convention le citoyen Lanjuinais, & pour secré-

taires, les citoyens Maragon, Saint-Martin, Valogne & Bailly.

Aujourd'hui, à deux heures, l'assemblée a reçu les ambassadeurs extraordinaires de la Hollande.

Syeyes a lu l'acte de ratification fait par la république des Provinces-Unies, du traité conclu entre cette puissance & la France.

Syeyes a annoncé ensuite que les ratifications avoient été échangées hier au comité de salut public.

L'un des deux ambassadeurs a pris la parole, & a prononcé, assis, un discours, dans lequel, au nom de la république qu'il représente, il s'est félicité du traité conclu entre deux nations faites pour s'aimer, & de l'union doit être si avantageuse à l'une & à l'autre.

Le président a répondu dans le même sens.

Ces deux discours ont été vivement applaudis. Sur motion de Cambacérès, le président a donné l'accolade fraternelle aux deux ambassadeurs; les applaudissemens ont recommencé & se sont prolongés long-tems.

On demande l'impression des discours.

Le président avoit dit dans sa réponse que l'assemblée voyoit aujourd'hui les ambassadeurs d'une puissance amie & alliée, & non pas neutre seulement & froide spectatrice de nos combats, comme de nos succès.

Dubois-Crancé a engagé le président à retrancher de sa phrase: une nation libre respecte, a-t-il dit, la neutralité des autres pays. — On applaudit.

Le retranchement est consenti. L'assemblée décide alors l'impression des deux discours & de l'extrait du procès-verbal de la séance dans toutes les langues; l'impression aux départemens, aux armées & aux agens de la république dans les pays étrangers.

Les ambassadeurs extraordinaires de la Hollande se reconnoissent dans leur qualité par un décret qui est proclamé.

Marec demande qu'on suspende dans la salle le drapeau batave. — Renvoyé au comité de salut public.

Douleet, au nom du comité de salut public, lit une lettre écrite de Marseille, par l'agent maritime, en date du 10; elle porte: que les troupes de la république sont entrées la veille dans Toulon; que les rebelles ont bas les armes; que tout est rentré dans l'ordre sur le cadre, qui sortira bientôt. — Vifs applaudissemens.

On lit une adresse de Nîmes, qui contient les expressions du plus entier dévouement pour la convention nationale: elle porte aussi qu'un bataillon de propriétaires est formé pour marcher contre Toulon.

Guyomard demande qu'on supprime le mot *propriétaires*. — Il se fait un vif soulèvement. — Guyomard n'est pas entendu.

Nous donnerons demain le décret relatif au pillage des grains.

L'assemblée s'est occupée de la loi sur la restitution des biens des coadonnés; quatre articles seulement ont été décrétés; la discussion ayant été interrompue par l'arrivée des ambassadeurs.

L'assemblée a autorisé son comité de sûreté générale à examiner la conduite tenue par les représentants des départemens, lors des événemens du 1^{er} prairial.